

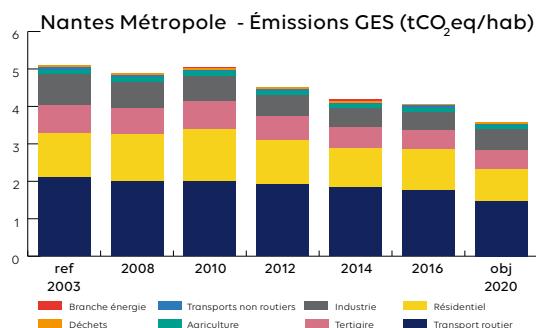


Le réseau de chaleur renouvelable permet une chute de l'intensité carbone

Les objectifs de Nantes reprennent les axes du paquet énergie-climat de l'Union Européenne avec des objectifs allant au-delà : - 30% des émissions de GES et de la consommation énergétique par habitant d'ici 2020, et - 50% d'ici 2030, par rapport à 2003. Les données BASEMIS® 2008/2016 montrent que la trajectoire des émissions de GES devrait permettre d'atteindre ces objectifs (déjà - 20% depuis 2003), à condition de poursuivre et de renforcer les actions déjà engagées. Pour les consommations d'énergie, la trajectoire est moins favorable avec une réduction globale de 13% depuis 2003.

• LE PARI DES RENOUVELABLES ET DU CHAUFFAGE DE RÉCUPÉRATION •

En 2017, plus de 50% de la production renouvelable du territoire provient du bois-énergie (533 GWh), puis dans une moindre mesure de la valorisation des déchets (226 GWh), de la géo-aérothermie (169 GWh), et du solaire (27 GWh). Les énergies renouvelables et de récupération locales représentaient 12,4% des consommations énergétiques des secteurs tertiaires et résidentiels de la Métropole en 2017 ; soit une augmentation de 73% par rapport à 2008. La part des énergies renouvelables locales du territoire doit s'élever à 50% de la consommation en 2050, avec un objectif 2030 de 20%.



Un élément clé dans la stratégie d'atténuation est le développement des réseaux de chaleur renouvelables, investissement central dans le cadre du plan climat, voté en 2006. En 2017, plus de 30 000 logements (soit 8%) sont ainsi raccordés à l'un des 6 réseaux de chaleur, alimentés à hauteur de 67% (84% pour celui du Centre Loire, le plus important) par des énergies renouvelables ou de récupération (bois et incinération des déchets) et produisant 324 GWh. En 2016, 52% de la chaleur distribuée concerne les logements, et les 48% autres des équipements publics.

Avec la mise en service prévue en 2019 du réseau Nord-Chézine, long de 33 km et rattaché à l'usine de

traitement de déchet à Couëron, ce sont 9 500 logements supplémentaires qui bénéficieront d'un mode de chauffage éco-responsable. Pour les ménages, ce mode représente une économie financière de 5% à 15% par rapport au chauffage au gaz. Notons enfin que plus de 46% des logements sociaux de la Ville de Nantes étaient desservis par le réseau de chaleur en 2016 (pour un objectif de 50% en 2020). Grâce à ces 110 km de réseau, 44 309 tCO₂eq ont pu être évités.

• LE PROJET D'E-BUSWAY •

Nantes présente une baisse significative de ses émissions de GES liés aux transports routiers. Pionnière dans la relance du tramway dans les années 80, elle a poursuivi avec les Chronobus et le Busway. Le Busway (ligne 4) représente un des axes structurants des transports en commun de la Métropole, avec près de 9,5 millions de voyages effectués en 2017, soit 40 000/jour. Aujourd'hui, une vingtaine de véhicules circulent sur ces 7 km de voies réservées. A partir de l'automne 2019, il fait peau neuve pour devenir l'E-busway, à motorisation électrique. Victime de son succès, les Busway sont aujourd'hui saturés aux heures de pointe et doivent donc accroître leur capacité, leur confort et leur exploitation. Avec 22 E-Busways bi-articulés de 24 m et 150 places chacun, 55 000 voyageurs par jour pourront être transportés (35% en plus par rapport à aujourd'hui). 100% électrique, l'E-busway offre un faible coût énergétique, l'absence d'émissions directes de GES (1 330 tCO₂ évitées), et une diminution de la gêne sonore. Un système de recharge permettra un service en continu. Ce projet bénéficie d'un soutien financier du gouvernement (programme d'investissements d'avenir) et de l'Union européenne (programme Horizon 2020). Il s'inscrit aussi dans une politique cohérente des mobilités, qui comprend le développement des modes de déplacement doux comme le vélo.

SOURCES PRINCIPALES :
[PLAN CLIMAT AIR ÉNERGIE TERRITORIAL \(PCAET\)](#)
[AIR PAYS DE LA LOIRE - BASEMIS®](#)